

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Basse-Normandie

**Décision n° 15250 du 4 juillet 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Basse-Normandie**

NOR : INTJ1413345S

Le commandant de la région de gendarmerie de Basse-Normandie,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 30107 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325239S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2014:

Vincent, Yannick	Nigend : 187 176	Numéro de livret de solde : 8 038 390
Lioult, Didier	Nigend : 165 454	Numéro de livret de solde : 8 022 054

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2014:

Godallier, Michaël	Nigend : 216 721	Numéro de livret de solde : 8 070 310
Didier, Julien	Nigend : 301 117	Numéro de livret de solde : 8 089 924
Vouin, Alexis	Nigend : 236 227	Numéro de livret de solde : 8 081 329

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juillet 2014.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie de Basse-Normandie,*
F.-X. BOURGES